

# ELIGIBILITÉ ET PARTICIPATION AU SCRUTIN

## POUR ÊTRE CANDIDAT :

- Tu dois être domicilié à St Genis, ou ayant des parents qui exercent leur profession sur St Genis.
- Tu dois être scolarisé en primaire ou au collège de St genis, dans les classes suivantes : CE2, CM1, CM2, 6e, 5e, 4e, 3e.
- Tu dois déposer une candidature.
- Tu dois avoir une autorisation parentale
- Tu dois présenter tes motivations aux autres jeunes.



## POUR ÊTRE ELECTEUR :

- Tu dois être scolarisé en primaire ou au collège de St genis, dans les classes suivantes : CE2, CM1, CM2, 6e, 5e, 4e, 3e.